

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022

<b>DELIBERATION N°CD2022- 11/4/3 DOSSIER N°5458</b>	<b>CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT 2022-2025 ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LE SDIS DE LA CREUSE</b>
---	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-Christine BUNLON à Laurent DAULNY  
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER  
Marie-France GALBRUN à Thierry BOURGUIGNON  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Isabelle PENICAUD à Eric BODEAU  
Armelle MARTIN à Philippe BAYOL

ORIGINE : *Direction Générale des Services*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT 2022-2025  
ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LE SDIS DE LA CREUSE**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,  
VU le rapport CD2022-11/4/3 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,*

**DÉCIDE,**

- de résilier l'avenant n°2 de la convention de partenariat 2018-2020 signé entre le SDIS et le Département,
- d'autoriser la Présidente à signer la convention pluriannuelle de partenariat entre le SDIS 23 et le Département de la Creuse, pour la période 2022-2025, réglant notamment, au travers d'une Convention d'Objectifs et de Moyens, le financement apporté par le Département au SDIS 23, en fonctionnement et en investissement.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**